

Taxe d'apprentissage 2021

Bordereau de reversement

Nous vous remercions d'avoir choisi l'Ecole des Arts Déco - Paris comme bénéficiaire de votre taxe d'apprentissage.
Merci de bien vouloir remplir les éléments ci-dessous et nous retourner cette fiche accompagnée de votre règlement, soit par chèque, à l'ordre de « agent comptable de l'ENSAD », soit par virement avec pour libellé «taxe apprentissage» ainsi que votre SIRET.

CODE UAI : 0753470P

IBAN : FR76 1007 1750 0000 0010 0504 189

SIRET ENSAD : 19753470400014

BIC : TRPUFRP1

CONTACT : Fabien Gaydan - ENSAD - 31 rue d'Ulm - 75240 Paris Cedex 05
fabien.gaydan@ensad.fr - 01.42.34.97.29

VOTRE ENTREPRISE

Nom :

Raison sociale:

SIRET :

Adresse :

Code postal :

Ville :

CONTACT (nous adresserons à cette personne le reçu de versement)

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél :

Mél :

Adresse (si
différente) :

VOTRE VERSEMENT :

Montant :

€

Chèque*

Virement*

fait à :

le :

*chèque à l'ordre de «agent comptable de l'ENSAD», IBAN disponible en haut de ce document

Signature et cachet